



## Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig

2 route Ecospace B.P. 93077  
67125 MOLSHEIM Cedex

Recrute :

### Un(e) assistant(e) pour son service SIG et informatique

*Migration du SIG intercommunal  
Numérisation des réseaux sensibles*

#### Contexte

La Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig (CCRMM), située dans le département du Bas-Rhin (67) et dans la région Grand-Est, est située directement à l'ouest de l'Eurométropole de Strasbourg. Composée de 18 Communes, elle s'étend sur 160 km<sup>2</sup> pour 40.399 habitants au 1er janvier 2018.

Son service SIG est composé d'un responsable SIG et informatique, il administre et maintient à jour de nombreuses bases de données sur des thématiques diverses telles que le cadastre, l'urbanisme, l'aménagement, les risques, les réseaux, l'eau, l'assainissement, les liaisons cyclables, etc. Le service diffuse également aux élus, agents de la Communauté de Communes et des Communes membres, ces données géographiques par le biais d'applications cartographiques thématiques, disponibles en extranet et hébergées en interne sur les serveurs de la Communauté de Communes.

Le service travaille avec les solutions Esri France les plus récentes telles qu'*ArcGIS Desktop*, *ArcGIS Server* et *Portal for ArcGIS* en version 10.6.1, *ArcGIS Pro 2.2* *arcOpole Studio 3.3*. Les bases de données sont administrées par *ArcCatalog* et *PostgreSQL 9.6*.

Une migration des solutions SIG est actuellement en cours, notamment sur les solutions Web SIG. Le passage d'*arcOpole Studio 3.3* à *arcOpole Builder 1.1.7* ou *1.2* en fédéré et *arcOpole Pro 3.4* devra aboutir au 1<sup>er</sup> semestre 2019.

De plus, les Communes membres de la Communauté de Communes, comme tous les gestionnaires de réseau, sont concernées par le décret DT/DICT (n°2011-1241 du 5 octobre 2011), notamment pour leurs réseaux d'éclairage public (EP). A ce titre, le service SIG de la Communauté de Communes assiste ses Communes membres pour la numérisation et le géoréférencement (en classe A) de leurs réseaux sensibles.

L'objectif étant de permettre aux Communes d'être en conformité avec la réglementation, de permettre à chacune de fournir des plans précis et numérisés aux exécutants de travaux ainsi que de mettre en place des outils d'aide à la gestion de leurs réseaux par la mise en place d'applications thématiques dédiées.

La présente offre d'emploi s'inscrit pleinement dans ces différents projets.

#### Missions

Rattaché(e) au service SIG intercommunale et en lien avec les Communes membres et les interlocuteurs ou partenaires adéquats, vous aurez pour missions :

##### Participation à la mise en place d'outils et à la migration des solutions SIG actuelles

- Prise en main d'*ArcGIS for Desktop* et d'*ArcGIS for Server* 10.6.1,
- Configuration de *Portal for ArcGIS*, *arcOpole Builder* et *arcOpole Pro* (cadastre et widgets),
- Intégration et tenue à jour de la base de données *PostgreSQL*,
- Migration des applications SIG depuis *arcOpole Studio 3.3* vers *arcOpole Builder* et *arcOpole Pro*,
- Déploiement d'applications thématiques sur *arcOpole Builder* et *arcOpole Pro* partagées par le biais de *Portal for ArcGIS*,
- Intervention (formation et assistance) auprès des utilisateurs du SIG,
- Réalisation de travaux cartographiques.

### Numérisation des réseaux sensibles pour le compte des communes membres

- Pilotage d'un groupe de travail intercommunal sur le sujet de l'éclairage public et des réseaux,
- Etude et collecte des données existantes auprès des Communes,
- Définition et planification d'une stratégie pour mise en conformité avec la réglementation en vigueur,
- Mise en œuvre de modèles conceptuels de données (MCD) communs,
- Lancement d'une consultation prenant la forme d'un marché public en tenant compte de la réglementation DT/DICT,
- Suivi des travaux de numérisation et de renseignement des tables attributaires alphanumériques,
- Préparer l'intégration des données au sein des bases de données de la Communauté de Communes,
- Anticiper le partage des données au sein du guichet unique de l'INERIS (téléservice « Construire sans détruire »),
- Création d'applications cartographiques pour la publication, la mise à disposition et la tenue à jour de ces données, en extranet et vers le grand public,
- Renseignement des métadonnées.

### Maintien à jour des données d'urbanisme, réseaux et divers

- Mise en conformité des documents d'urbanisme nouvellement approuvés avec le standard CNIG, pour un téléversement au sein du Géoportail de l'Urbanisme,
- Maintien à jour des bases de données urbanistiques de la Communauté de Communes (PLU, SUP) et mise en conformité avec le standard CNIG,
- Lancement d'une réflexion sur la constitution d'un Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS),
- Mise à jour des bases de données de la Communauté de Communes (collecte, intégration et publication) notamment de données liées aux réseaux, aux pistes cyclables, etc.

### Informatique

- Gestion des équipements informatiques (parc informatique, réseau, serveurs, logiciels, sécurité : antivirus et sauvegarde, en lien avec le responsable informatique,
- Assistance au dépannage et informatique pour les utilisateurs.

### Veiller au maintien ou à la mise en conformité du service SIG avec les réglementations en vigueur (Inspire, RGPD)

## **Profil attendu et compétences requises**

La présente mission nécessite des compétences spécifiques, notamment dans le domaine de la géomatique (bureautique et Web) et des réseaux :

- Titulaire d'un diplôme Bac +3 en géomatique minimum, compétences avancées en matière de Système d'Information Géographique, d'administration de bases de données,
- Connaissances des techniques de cartographie,
- Maîtrise des produits ESRI (gamme ArcGIS) et d'AutoCAD, connaissances de QGIS,
- Maîtrise des solutions Web SIG, notamment celles de la gamme ArcGIS et arcOpole,
- Connaissances informatiques (réseau et gestion de parcs matériels et logiciels),
- Connaissance des principes du droit des marchés publics,
- Expérience sur des postes similaires appréciée,
- Aptitudes rédactionnelles,
- Autonomie, rigueur, méthode, aisance relationnelle et sens du travail en équipe,
- Permis B,
- Disponible rapidement.

## Modalités

Recrutement sur un poste à durée déterminée, pour un temps de travail de 35h00 hebdomadaires et une durée de 6 mois renouvelable.

Poste à pourvoir à compter de février 2019

Rémunération statutaire.

Adresser CV et lettre de motivation

☞ **Avant le 04 janvier 2019.**

☞ à :

Monsieur le Président  
Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig  
2 route Ecospace  
B.P. 93077  
67125 MOLSHEIM Cedex

Mail : [kdabert@cc-molsheim-mutzig.fr](mailto:kdabert@cc-molsheim-mutzig.fr)